

FÊTES ET LOISIRS  
THES DANSANTS ET LOTOS

## CHEZ TOTOR à PUBLIER

SAMEDI 17 AOÛT  
22H30 - 3H  
DJ REM'S

MARDI 20 AOÛT  
REPAS DES 19H30  
BEIGNETS AVEC L'ORCHESTRE  
BLUE NOTE

DIMANCHE 25 AOÛT  
POOL PARTY  
AVEC L'ORCHESTRE BLUE NIGHT

Renseignements  
04 50 70 81 30 - 04 50 70 04 48

www.cheztotor.com

Chez Totor

COL DU FEU  
LA FERME  
DE PAUL ET MIMI  
CUISSSES DE GRENOUILLES PERSILLEES  
BEIGNETS DE POMMES DE TERRE  
TÊTE DE VEAU  
Ouvert du jeudi midi au dimanche midi  
Tél : 04 50 73 81 09

BELLEVAUX - HIRMENTAZ  
Au cœur des alpages

## BAR - RESTAURANT «LES SKIEURS»

Spécialités de poissons, grillades, beignets.  
MENU FILETS DE PERCHES 39,90€  
Terrasse ombragée - Espace enfants  
Tél : 04 50 73 70 46

## EMPLOI

LA COMMUNE  
DE CHEVENOZ  
RECRUTE  
UN AGENT TECHNIQUE  
POLYVALENT

l'entretien des espaces verts,  
le déneigement, l'entretien de la  
voirie et des bâtiments publics  
seront demandés

Suite au départ de l'un des 2 agents  
des services techniques  
de la commune de Chevenoz

POSTE A POURVOIR EN SEPTEMBRE 2024

Envoyer CV et lettre de motivation  
à l'attention de Madame le Maire  
par mail à : mairie@chevenoz.fr  
ou par courrier à :  
Mairie de Chevenoz - 60 route d'Abondance  
74500 CHEVENOZ

## Recherche d'emploi

Personne sérieuse, + de 30 ans  
d'expérience, maçonnerie, rénovation  
intérieur et extérieur, je suis à votre service,  
emploi déclaré. Tél. 06.95.96.89.74

JARDINIER : TAILLE DE HAIES,  
DÉBROUSSAILLAGE, PLANTATIONS,  
CESU. Tél. 07.89.29.25.37

PARTICULIER FAIT  
PETITS DÉMÉNAGEMENTS,  
ENLEVE TOUT ENCOMBRANT.  
Tél. 07.89.29.25.37



# L'Essor LÉGALES Savooyard

Conformément à l'arrêté du 27 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (NOR : MICE2231563A), pour 2023, les annonces font l'objet d'une tarification au caractère fixé à l'article 2 soit 0.183 € HT (sauf pour les avis de constitutions, dissolutions et clôtures de liquidation, de changement de nom patronymique, de jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives dont la tarification est forfaitaire).

## VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

### CRÉATIONS/ CONSTITUTIONS

Aux termes d'un acte sous seing privé,  
en date du 07/08/2024, il a été constitué  
une SCI ayant les caractéristiques  
suivantes :

Dénomination :  
**MOKA DU RHONE**  
Capital : 1.000 €.  
Siège : 343 chemin des prairies, 74330  
POISY.

Objet : l'acquisition, en état futur  
d'achèvement ou achevés, l'apport, la  
propriété, la mise en valeur, la  
transformation, la construction,  
l'aménagement, l'administration, la  
location et la vente (exceptionnelle) de  
tous biens et droits immobiliers, ainsi  
que de tous biens et droits pouvant  
constituer l'accessoire.

Durée : 99 ans.  
Gérance : M CHAPPUIS Antony  
demeurant 343 chemin des prairies,  
74330 POISY.  
Immatriculation au RCS de Anancy.

### XIN YUE

Aux termes d'un acte SSP en date du  
09/08/2024, il a été constitué une  
société

Dénomination sociale :  
XIN YUE  
Siège social : 7 Avenue du Parmelan,  
74000 Anancy  
Forme : SASU  
Capital : 1 000 Euros

Objet social : Massages asiatiques ;  
prothésiste ongulaire (pose et dépose  
d'extension, faux ongles en gel et  
acrylique, remplissage, pose de vernis  
(normal, semi-permanent) ; vente de  
produits de beauté et bien-être.  
Présidence : Madame TIE ep. LIU  
Shufang, demeurant 10 rue Maurice  
Ravel 92230 Gennevilliers, élu pour une  
durée illimitée.

Admission aux assemblées et exercice  
du droit de vote : Chaque actionnaire  
est convoqué aux Assemblées. Chaque  
action donne droit à une voix.  
Clauses d'agrément : Les actions sont  
librement cessibles entre actionnaires  
uniquement avec accord du Président  
de la société.

Durée : 99 ans à compter de son  
immatriculation au RCS d'ANNECY.

### NOMINATION - TRANSFERT - MODIFICATION - MOUVEMENT

### SCI LA MAISON DES BAINS

SCI au capital de 921 000.00 €  
Siège social : 81 Impasse des Bains,  
Lieu dit Les bains de Bromines  
74330 SILLINGY  
RCS ANNECY 982 970 360

L'AGE du 07/08/2024 a décidé à  
compter du 07/08/2024 de nommer en  
qualité de gérant Monsieur DUPONT  
FREDERIC, demeurant 81 impasse des  
bains, 74330 SILLINGY en  
remplacement de Madame REY  
DUPONT MARIE-CHRISTINE, suite à  
sa révocation en tant que gérante de la  
société.

Modification au RCS ANNECY.  
FREDERIC DUPONT

KANECO SAS au capital de 100 000 €  
Siège social : SAINT PIERRE EN  
FAUCIGNY (74800) 156 Rue des  
Laquets PAE Les Jourdiés 342 751 393  
RCS ANNECY AGOA du 30.06.2024 :  
non renouvellement du Commissaire  
aux comptes suppléant, HEXACT, dont  
le mandat arrive à expiration. Il n'est pas  
pourvu à son remplacement.

### DISSOLUTIONS LIQUIDATIONS/ CESSATIONS

### ANA MOORE

SARL au capital de 10 000 €  
Siège social : 3 rue du CEP  
74600 ANNECY  
RCS ANNECY 981 863 673

L'assemblée générale extraordinaire du  
12/08/2024 a décidé la dissolution  
anticipée de la société à compter du  
31/08/2024. Elle a nommé pour une  
durée illimitée en qualité de liquidateurs  
Madame FEBRERO Jade, demeurant 1  
Rue des Fretes, 74940 ANNECY et  
Madame BONNARD Marie-Céline,  
demeurant 3 rue du CEP, 74600  
ANNECY et a fixé le siège de la  
liquidation au siège social de la société.  
C'est à cette adresse que la  
correspondance devra être envoyée et  
que les actes relatifs à la liquidation  
devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs  
à la liquidation sera effectué au greffe  
du Tribunal de commerce ANNECY.  
Jade FEBRERO

### VENTES/CESSIONS/ GÉRANCES

### Suivant acte SSP

en date du 24/07/2024 enregistré à  
SERVICE DE LA PUBLICITE  
FONCIERE ET DE  
L'ENREGISTREMENT ANNECY le  
08/08/2024. Dossier : 2024 00041011,  
réf : 7404P01 2024 A 02922, la société  
XIN GAO, SARL au capital de 1 000 €,  
912 376 092 R.C.S. Anancy, sise 7  
avenue du Parmelan 74000 Anancy,  
représentée par son gérant M. ZHANG  
Ruotao, a cédé à la société XIN YUE,  
SASU au capital de 1 000 €,  
représentée par sa présidente Mme TIE  
ép. LIU Shufang, en cours de formation,  
du fonds de commerce de Salon de  
beauté, sis et exploité au 7 avenue du  
Parmelan 74000 Anancy, moyennant le  
prix de 18.000 € dont l'entrée en  
jouissance a été fixée au 01/08/2024.  
Les oppositions seront reçues, pour la  
validité à l'adresse de fonds cédé, et  
pour la correspondance à l'adresse :  
Maître Joseph CHEUNET, avocat au  
Barreau de Paris, 122 boulevard  
Haussmann 75008 Paris.

Nous publions vos ANNONCES LEGALES

52 FOIS par an

## ANNONCES ADMINISTRATIVES

## ENQUÊTES PUBLIQUES



### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Modification n°2 du PLU de THORENS-GLIERES (FILLIERE)

Par arrêté n° ARR-2024-28 du 26/07/2024, la Présidente de la Communauté d'agglomération dénommée «Grand Anancy» a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) de Thorens-Glières, Commune de Fillière.

Le projet de modification n°2 a pour objet de majorer la proportion de logements aidés dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et dans les secteurs d'habitat ; modifier la rédaction de l'OAP de la Combe-d'en-Bas pour préciser que l'ouverture à l'urbanisation devra se réaliser dans son ensemble et en une seule tranche ; introduire des objectifs de performance énergétique et environnementale renforcée pour les bâtiments ; modifier le règlement écrit afin qu'il soit fait référence au zonage d'assainissement des eaux pluviales du territoire ; mettre à jour les emplacements réservés (ER) ; clarifier la règle écrite en zone Nt relative à la limite de surface de plancher créée ; diminuer l'emprise de certaines zones urbaines et les reclasser en zones agricoles ou naturelles ; corriger quelques erreurs matérielles.

Le projet de modification n°2 du PLU a fait l'objet d'un examen au cas-par-cas, sur lequel la Mission régionale d'autorité environnementale d'Auvergne-Rhône-Alpes a émis un avis conforme, joint au dossier de la procédure, confirmant l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale.

Au terme de l'enquête publique, le projet de modification n°2 du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations et propositions du public, du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur, sera soumis à délibération du Conseil communautaire du Grand Anancy en vue de son approbation.

Monsieur le Président du Tribunal administratif de Grenoble a désigné Monsieur Jean-Paul BRON en qualité de Commissaire enquêteur et Monsieur Jean-Quentin DELVAL en qualité de Commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête publique, qui se déroulera du 10 septembre 2024 à 9h00 au 27 septembre 2024 à 17h00 pour 18 jours, le public pourra consulter le dossier et présenter ses observations et propositions sur un registre ouvert dans les lieux suivants, aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle :

- Grand Anancy (siège de l'enquête publique) 46 avenue des Iles BP 90270 - 74007 ANNECY CEDEX  
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Mairie de Fillière : 300 route des Fleuries - Thorens-Glières 74570 FILLIERE  
Mardi : 8h30 à 12h00, 16h00 à 19h00  
Mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h00, 15h00 à 17h00  
Samedi : 9h00 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier peut également être consulté et téléchargé depuis le site internet du Grand Anancy (www.grandanancy.fr, menu Je participe) et sur la plateforme [www.registre-dematerialise.fr/5501](http://www.registre-dematerialise.fr/5501).

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations et les propositions sur le projet de modification n°2 du PLU de Thorens-Glières pourront être :

- consignées dans les registres d'enquête mis à disposition du public à cet effet avec le dossier d'enquête publique, dans les lieux, aux jours et heures désignés ci-dessus ;
- adressées par courrier postal à l'adresse suivante : Grand Anancy - Pour la modification n°2 du PLU de Thorens-Glières, Commissaire enquêteur - 46 avenue des Iles - BP 90270 - 74007 ANNECY CEDEX ;
- déposées par voie électronique dans le registre dématérialisé : [www.registre-dematerialise.fr/5501](http://www.registre-dematerialise.fr/5501) ;
- adressées au Commissaire enquêteur par courriel : [enquete-publique-5501@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5501@registre-dematerialise.fr)

A cet effet, un poste informatique avec un accès gratuit au site internet du Grand Anancy et au registre numérique est mis à la disposition du public au Grand Anancy aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

Le Commissaire enquêteur se tiendra aussi à la disposition du public, aux jours et heures suivants, en mairie de Fillière (Thorens-Glières) :

- mardi 10 septembre, de 16h00 à 19h00
- mercredi 18 septembre de 9h00 à 12h00
- vendredi 27 septembre, de 15h00 à 17h00

Le Commissaire enquêteur dispose d'un délai maximal de trente jours, à compter de la date de clôture de l'enquête, pour remettre à la Présidente ou à son représentant le dossier d'enquête, avec son rapport et ses conclusions motivées sur le projet.  
Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant 1 an à compter de la clôture de l'enquête, à la Préfecture de la Haute-Savoie, au siège du Grand Anancy (direction de l'Aménagement - 46 avenue des Iles BP 90270 - 74007 ANNECY CEDEX) et à la mairie de Fillière (300 route des Fleuries - Thorens-Glières 74570 FILLIERE) aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, ainsi que sur le site internet du Grand Anancy (www.grandanancy.fr, menu Je participe) et sur le registre dématérialisé ([www.registre-dematerialise.fr/5501](http://www.registre-dematerialise.fr/5501)).

Madame la Présidente du Grand Anancy est responsable du projet. Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès de la direction de l'Aménagement du Grand Anancy.  
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction de l'Aménagement du Grand Anancy dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Cet avis est également publié sur le site internet du Grand Anancy (www.grandanancy.fr) et sur celui de la Commune de Fillière (www.commune-filliere.fr).

La Présidente,  
Frédérique LARDET

## CONTACTEZ NOUS POUR VOS ANNONCES LÉGALES

0 825 27 01 74 Service 0,05 € / min  
+ prix appel

annonces@lemessagerpublicite.fr

MAIRIES  
COLLECTIVITÉS,  
HÔPITAUX...

Dématérialisez  
vos marchés sur  
[proxilegales.fr](http://proxilegales.fr)



95€\*

la publication de votre marché,  
le DCE et  
la réponse électronique  
\*sans engagement

PROXILEGALES

Publiez vos marchés  
à plus de  
18 000 entreprises  
déjà inscrites  
sur Proxilegales.fr